

Culpabilité et miséricorde ¹

Pourquoi Louise de Marillac désire-t-elle tant connaître le pardon de Dieu ? Se sent-elle coupable ? Quelles sont les fautes qui l'accablent ? Il me semble que trois aspects bien différents de sa vie ont tourmenté Louise de Marillac au cours des années. Bien souvent elle s'est sentie coupable du mystère de sa naissance, des difficultés avec son fils, des mauvais exemples donnés aux Filles de la Charité. Lui sera-t-il donné de rencontrer la miséricorde de Dieu ?

1. Le mystère de sa naissance

Le mystère qui entoure sa naissance est pour Louise une source de grande souffrance.

« Dieu m'a fait tant de grâces que de me faire connaître que sa sainte volonté était que j'allasse à Lui par la Croix, que sa bonté a voulu que j'eusse dès ma naissance même, ne me laissant presque jamais en tout âge, sans des occasions de souffrance. » ²

Pour un enfant, ignorer qui est sa mère, est une souffrance indicible qui demeure intacte toute la vie. Il est très fréquent de voir ces enfants, nés de mère inconnue, reporter sur eux-mêmes leur abandon dès la naissance. Ils sont persuadés qu'ils ne méritaient pas d'être accueillis, aimés par leur mère. Ils se perçoivent non seulement comme un être sans valeur, mais aussi comme un être néfaste

Il faudra du temps à Louise de Marillac pour dépasser le regard très négatif qu'elle porte sur elle-même. Elle parle de *“son abjection”*, elle se regarde comme *“un cloaque d'orgueil”*. Elle se sent *“abandonnée de Dieu du fait de ses nombreuses infidélités”*. Tous ses sentiments la rendent malade. Elle ressent *“une pression de cœur si grande qui la fait souffrir au corps”*³. Alors se voyant *“l'objet de la justice de Dieu”*⁴, elle va multiplier les prières, les mortifications diverses. Son désir de devenir religieuse Capucine, un ordre où se vit une grande pauvreté, pourrait provenir de ce sentiment de rachat de la faute de ses parents !

Peu à peu, cependant le regard de Louise va changer. La réflexion sur le Sacrement de Baptême reçu le jour de sa naissance lui fait prendre conscience qu'en cet instant, elle est devenue l'enfant de Dieu. Elle comprend alors qu'elle est aimée, aimée de ce Dieu plein de douceur et de tendresse. Elle n'est donc pas comme elle l'entend dire souvent pour les enfants nés hors mariage, un enfant du péché, ni comme elle l'a souvent pensé, un être sans intérêt, voire méprisable.

« Je soussignée, en la présence de Dieu éternel, (j'ai) considéré que, au jour de mon sacré baptême, je fus vouée et dédiée à mon Dieu pour être sa fille, et ... (j'ai considéré) aussi l'immense miséricorde de l'amour et la douceur avec lequel ce très bon Dieu m'a toujours maintenue dans le désir de le servir ... » ⁵

Plus tard, Louise de Marillac sera très sensible au regard porté sur les nombreux Enfants trouvés dont elle assurera l'éducation avec les Filles de la Charité. Par leur Baptême, ces enfants sont devenus eux aussi Enfants de Dieu. Comme Vincent de Paul, Louise combattrait avec force l'opinion de son époque qui ne voit en eux que des enfants du péché.

La longue et fréquente méditation du mystère de l'Incarnation provoque aussi Louise à approfondir son regard sur tout homme. Après sa faute, Adam est renvoyé du paradis terrestre. Mais il a compris que Dieu ne l'abandonne pas dans son péché et son regret. Dans *“le conseil de la Divinité”* comme le dit Louise de Marillac ⁶, le Créateur ne trouve qu'un seul moyen pour dire à l'homme son profond amour pour lui : la venue sur terre de son Fils, l'Incarnation de la deuxième personne de la Trinité.

¹ Séminaire des Filles de la Charité - 2005

² Sur la Charité – E. 707

³ Sur une peine intérieure – E. 690

⁴ Louise de Marillac à Vincent de Paul – juin 1647 – E. 198

⁵ Acte de Protestation E. 692

⁶ Pensées de retraite – E. 697

« L'excellence du dessein de Dieu en la création de l'homme, (était) de se l'unir étroitement éternellement, (après la faute) il se servait du seul moyen qu'il avait de lui donner qui était l'Incarnation de son Verbe qui voulait qu'étant homme parfait la nature humaine participât à la Divinité par son mérite et par sa nature si étroitement unis. »⁷

Faire participer l'homme à la divinité, tel est le dessein de Dieu. Louise en est toute bouleversée et ne sait comment dire sa reconnaissance.

« Quel amour, quelle invention a eu la divinité pour faire connaître sa toute puissance en ce sujet qui est seul sans pareil, que la créature lui soit tellement unie, qu'elle aille de pair avec son Créateur en ce qui la concerne. »

Ainsi tout être humain est aimé de Dieu, Tout au long de sa vie publique, Jésus proclamera, par ses paroles et par ses actes, que Dieu accueille toute personne, sans s'arrêter à sa faute, à ses erreurs, à ses infidélités. Quel réconfort ! Louise, connaissant sa propre faiblesse, sa tendance à s'arrêter sur ce qui lui paraît mauvais en elle, supplie Jésus, le Fils de Dieu et de Marie, de l'éclairer..

« Je me donne à vous entièrement, suppliant votre bonté de n'avoir point égard aux dispositions contraires qui sont en moi, désirant que la force de votre amour exige, par la douceur de sa violence, le consentement de tous mes sens qui pourraient le contrarier. »⁸

Ayant appris à reconnaître la grandeur de tout homme, Louise apprend à s'aimer au delà de toutes les misères qu'elle regarde en elle. Sans crainte, elle pourra demander aux Filles de la Charité au service des galériens, des soldats blessés, des mendiants, de respecter et d'aimer chaque personne créée à l'image de Dieu et réconciliée par la Christ mort et ressuscité. Elle leur demandera de savoir découvrir et faire jaillir la petite étincelle de divinité qui réside au fond de chacun.

2. Les difficultés avec son fils

Depuis l'installation solennelle des Religieuses Capucines à Paris en 1606,, Louise avait, au fond de son cœur, le désir de se consacrer à Dieu. Elle se rendait souvent dans le Monastère de ces religieuses, rue Saint Honoré et appréciait leur mode de vie. Elle déclare son intention à son tuteur, Michel de Marillac, pour obtenir l'autorisation de suivre sa vocation. Le refus qui lui est transmis par le Père Provincial des Capucins, ami de Michel de Marillac, la bouleverse. Le mariage est imposé à cette fille naturelle, sans dot. Il est célébré en l'Eglise Saint Gervais à Paris. Antoine Le Gras, l'un des secrétaires de la Reine, devient son époux le 5 février 1613. Le 13 octobre de la même année, naît leur fils, qui portera le nom de Michel.

Dès la naissance de son fils, Louise s'affole. Saura-t-elle nourrir, élever ce tout petit enfant prématuré ? Qui va pouvoir la conseiller ? Pas de mère, pas de belle- mère. Cette inquiétude pour son fils qui apparaît dès les premiers jours va la tenailler tout au long de sa vie.

Vers 1620-1621, son mari Antoine tombe malade, son tempérament se modifie Louise, ne comprenant pas le changement de caractère de son mari, devient triste, angoissée, s'enferme dans sa chambre et se réfugie dans la prière. Michel est malheureux. Cette situation le déstabilise, il devient de plus en plus instable. Il a 12 ans lorsque meurt son père en décembre 1625. Veuve, Louise doit chercher un logement correspondant mieux à ses faibles ressources Elle s'installe rue Saint Victor, non loin du Collège des Bons Enfants où vit alors Monsieur Vincent de Paul, son nouveau directeur spirituel.

Michel est scolarisé au Séminaire de Saint Nicolas du Chardonnet. Comme tous ses camarades, à 14 ans 1/2, Michel revêt la soutane. C'est le premier pas vers la prêtrise, ce qui ravit sa mère. Très vite, le jeune collégien se plaint de la vie dans son établissement, il n'a plus le goût à rien, pas plus au travail qu'à la prière. Vincent qui reçoit sans cesse les confidences de Louise, voudrait qu'elle ne grossisse pas les petites difficultés

« Vous avez plus de tendresse pour lui (votre fils) que quasi mère que je vois pour ses enfants ! Oh bien ! nous en parlerons à votre retour. »⁹

⁷ Raisons de se donner à Dieu pour recevoir le Saint Esprit – E. 806

⁸ Conformité la volonté de Dieu – E. 709

⁹ Vincent de Paul à Louise de Marillac - février 1630 – Coste I, 77

A la moindre réaction de Michel, à chaque accroc de santé, la mère sent grandir en elle l'inquiétude. Elle aime tant son fils qu'elle voudrait lui éviter tout ennui, qu'elle voudrait le savoir heureux. Vincent de Paul aimerait qu'elle accepte les événements avec plus de sérénité :

*« Mais que dirons-nous de cette trop grande tendresse ? Certes, Mademoiselle, il me semble que vous devez travailler devant Dieu à vous en faire quitte, puisqu'elle n'est bonne qu'à vous embarrasser l'esprit et qu'elle vous prive de la tranquillité que Notre-Seigneur désire en votre cœur... »*¹⁰

Les années passent et Michel se sent mal à l'aise face à son avenir. Un jour d'octobre 1638, Vincent de Paul transmet à sa mère ce que Monsieur de la Salle, Lazariste très apprécié de Mademoiselle Le Gras, a entendu du fils :

*« Monsieur votre fils a dit à Monsieur de la Salle qu'il n'entraît en cette condition que pource que vous le vouliez, qu'il s'est désiré la mort à cause de cela et que pour vous complaire il prendrait les moindres ordres. Or, cela, est-ce une vocation ? Je crois qu'il aimerait mieux mourir qu'il ne souhaite votre mort. »*¹¹

Quels déchirements pour Louise lorsqu'elle apprend que son fils veut se donner la mort plutôt que d'être contraint de devenir prêtre ! Elle y voit l'action de la justice de Dieu sur elle. Elle pensait réellement que l'état ecclésiastique contribuerait au salut de son fils. Peu après, Michel, au cours d'une discussion assez violente avec sa mère, lui annonce brutalement sa décision : il renonce à la prêtrise. C'est un rude coup pour la mère, elle s'effondre sans connaissance. Il faudra du temps à Louise pour reconnaître qu'elle doit laisser à son fils toute liberté de choisir son orientation de vie. Durant de longs mois, elle souffre et se culpabilise. Vincent de Paul réagit avec fermeté :

*« Je ne vis jamais une telle femme que vous, ni qui prenne certaines choses si fort au criminel. Le choix de M. votre fils, dites-vous, est un témoignage de la justice de Dieu sur vous. Certes, vous avez tort de donner lieu à ces pensées et plus encore de le dire. Je vous ai déjà priée d'autres fois de ne plus parler comme cela. »*¹²

Sa souffrance revêt une nouvelle intensité lorsque Michel disparaît de Paris. Il est parti vivre à la campagne avec une fille qu'il souhaite épouser et il songe à s'associer avec le père, marchand de vins¹³. L'absence se prolonge près de 6 mois. Louise, quoique meurtrie, retrouve avec joie son fils. Comme le père de l'enfant prodigue, elle lui ouvre largement les bras.

Quelques mois plus tard, sentant l'atmosphère détendue, elle souhaite avoir une explication avec son fils. Celui-ci ne le supporte pas, il claque la porte et disparaît à nouveau¹⁴. Quelle souffrance pour cette mère qui ne peut qu'avouer la grande affection qui la lie à son fils. Comme beaucoup de mères angoissées et meurtries, Louise n'a pas su dire à son fils, lui-même angoissé et malheureux, tout cet amour qui brûle au fond de son cœur endolori. Ses paroles ont été maladroitement dites avec trop d'ardeur et elles ont été très mal reçues.

La contemplation du mystère de la mort de Jésus sur la Croix oriente la méditation de la mère éplorée. La Vierge Marie a vécu l'échec apparent de son fils : elle ne s'est pas culpabilisée. Louise de Marillac réfléchit sur ce qu'elle considère comme un échec dans l'éducation de son fils. Elle reconnaît qu'elle s'est montrée une mère très sensible, voire captative. Son attitude peut s'expliquer par toute la souffrance vécue et peu partagée durant sa propre enfance. Louise a aimé son fils, l'accueillant avec ses manques, ne le rejetant pas lorsqu'il brisait son cœur de mère. En apprenant à respecter la liberté de son fils, elle s'est libérée elle-même, comprenant que l'amour seul est source et finalité de cette liberté.

En janvier 1650, sera célébré le mariage de Michel Le Gras. L'année suivante, en octobre 1651, Louise se réjouira de la naissance de sa petite fille Louise-Renée.

La relation de Louise de Marillac avec son fils montre aussi que la sainteté est inséparable de l'humain. Il n'y a pas de modèle uniforme de vie chrétienne. La sainteté n'est ni l'effort moral, ni la réussite humaine. La sainteté réside dans l'union à Dieu, union vécue au sein des activités de toute vie.

¹⁰ Vincent de Paul à Louise de Marillac - 19 février 1630 - Coste I, 75

¹¹ Vincent de Paul à Louise de Marillac - octobre 1638 - Coste I, 515

¹² Monsieur Vincent à Louise de Marillac vers avril 1636 - Coste I. 321

¹³ cf. Louise de Marillac à Monsieur Vincent - 26 juillet 1645 - Ecrits 130

¹⁴ cf. Louise de Marillac à Vincent de Paul - vers 1645 - Ecrits 132

Dietrich Bonhoeffer écrivait, peu avant sa mort à Dachau, que le lieu de la foi est au plein centre de la vie

« Je crois que c'est dans notre vie et dans ce qu'il y a de bon en nous que nous devons aimer Dieu et lui porter notre confiance. »¹⁵

3. Les mauvais exemples donnés aux Filles de la Charité

En novembre 1633, Louise de Marillac accueille dans sa propre maison rue Saint Victor à Paris, quelques-unes des paysannes qui servent dans les Confréries de la Charité. C'est le début de la Compagnie des Filles de la Charité. D'emblée, Louise se sent responsable de la formation de ces filles, tant au plan humain que qu'au plan spirituel : elle établit un règlement de vie, demande à Monsieur Vincent de venir faire régulièrement des Conférences aux Sœurs, initie celles-ci à l'oraison et les invite à s'imprégner de la parole de Dieu.

Louise s'efforce d'inculquer aux Sœurs le projet de cette nouvelle communauté : *“se consacrer à Dieu et vivre en communauté pour servir le Christ dans les pauvres”*. Pour des jeunes, venues d'horizons différents, il n'est pas toujours facile de vivre ensemble quotidiennement, servir avec douceur et amabilité des malades difficiles, de se retrouver chaque jour pour prier. Les lettres de Louise de Marillac sont à la fois un soutien pour toutes ces Sœurs parties loin de Paris, et lorsque cela est nécessaire un rappel de la finalité de la Compagnie.

Peu à peu, Louise se sent totalement responsable des gauchissements du projet. Si les Sœurs ne sont pas fidèles, n'est-ce pas de sa faute ? Quels exemples leur a-t-elle donné !

« Vous avertissant de vos fautes, elles me mettent les miennes devant les yeux, ce qui me fait, mes filles, vous dire que celle dont j'ai maintenant plus de sentiment c'est le mauvais exemple que je vous ai donné pour la pratique des vertus que je vous recommande. »¹⁶

Elle s'attribue aussi les difficultés rencontrées lors de la mise en route d'un nouveau service, d'un nouvel établissement.

« Vous ne saviez pas que quand je suis employée pour quelque bon œuvre, que les fautes que j'y fais, attirent toujours, de la Justice de Dieu, quelque témoignage, pour me faire connaître que je ne fais rien qui vaille: c'est donc moi qui suis cause de ces murmures en ces petits établissements. »¹⁷

Ce sentiment de culpabilité qui l'envahit va s'intensifier lors de l'abandon, par plusieurs Sœurs, de leur engagement dans cette nouvelle communauté. Les départs successifs provoquent Louise à faire une proposition à Monsieur Vincent de Paul.

« Il me semble que Dieu nous parle par ces rencontres ou pour détruire l'œuvre ou pour l'affermir. S'il plaît à votre charité y penser et me dire en toute liberté si je suis le Jonas qu'il faille en tirer. »¹⁸

Comme Jonas, Louise de Marillac a envie de fuir, de quitter cette Communauté qu'elle n'est pas capable de conduire. Elle apparaît déçue d'elle-même. Son comportement et le résultat de ses actions ne correspondent pas ce qu'elle pensait. Elle se montre très sévère pour elle-même et en arrive à se mépriser.

« Il faut croire que mes péchés désertent la Compagnie des Filles de la Charité, quand j'aperçois les fautes que j'y fais par la paresse de mon esprit, j'en ai grande confusion. »¹⁹

Toutefois, au long des jours souvent surchargés, Louise de Marillac ne peut que constater que de nombreux pauvres sont soulagés par les Filles de la Charité. Combien d'enfants ont pu vivre grâce aux dons des Dames de la Confrérie de Hôtel Dieu, chargée de cet œuvre et aux soins attentifs des Sœurs éducatrices. Louise perçoit que toutes ces femmes, quelque soit leur rang dans la société, portent une attention soutenue à la souffrance de ceux et celles qu'elles rencontrent. Une forte certitude l'habite

¹⁵ Théo - Edition 1993 - p. 775

¹⁶ Louise de Marillac à Barbe Angiboust et Louise Ganset – 26 octobre 1639 – E. 22

¹⁷ Louise de Marillac à l'Abbé de Vaux – 10 août 1640 – E. 36

¹⁸ Louise de Marillac à Monsieur Vincent – novembre 1649 – E. 304

¹⁹ Louise de Marillac à Monsieur Vincent) 11 juillet 1652 – E. 398

progressivement : Dieu a pitié de tous ceux qui souffrent, Dieu n' abandonne pas le pauvre et le pécheur.

Louise de Marillac, qui se juge pauvre et misérable, laisse Dieu la rejoindre en sa propre vulnérabilité. Peu à peu s'opère en elle toute une évolution.

« O mon Dieu ! que j'ai de sujet d'avouer et reconnaître que je ne fais rien qui vaille ! mon cœur ne s'en aigrit pas pourtant, quoiqu'il ait sujet de craindre que la miséricorde de Dieu se lasse de s'exercer en un sujet qui lui désagrée toujours. »²⁰

Ce que Louise regardait en elle comme répréhensible, blâmable devient source d'humilité. Elle découvre et comprend la miséricorde de Dieu, cet amour qui rejoint l'autre au plus profond de son être, qui fait confiance au delà de ce que l'humain pouvait espérer. Dans sa méditation quotidienne, Louise contemple le regard du Christ, plein de tendresse et de compassion, pour tous ceux qu'il rencontre : la veuve qui conduit son fils en terre, la Cananéenne, la Samaritaine. Comme son attention se concentre sur Dieu et les pauvres, elle se décentre tout naturellement de sa propre culpabilité. Alors elle peut accueillir l'étonnante bonté de Dieu qui ne se lasse pas de faire confiance. Elle comprend combien Dieu l'invite à s'accepter avec ses limites et ses qualités. La découverte de la Miséricorde de Dieu va de pair avec la reconnaissance de son péché. Elle peut écrire :

« Me confiant en l'infinie miséricorde de mon Dieu, je lui demande pardon de tout cœur »²¹

Le regard sur son péché ne la trouble plus, car elle a compris l'immense bonté de Dieu qui sans cesse pardonne et appelle à l'Amour.

Il a fallu du temps à Louise de Marillac pour accepter de briser l'excessive recherche d'elle-même, pour se réconcilier avec elle-même, pour se situer en vérité devant Dieu et se reconnaître objet de l'Amour de son Sauveur. Lentement, très lentement, Louise de Marillac est passée de la perception de sa culpabilité à la reconnaissance du pardon de Dieu et donc de son péché. Prendre conscience de son péché aurait pu l'inviter à ne plus croire en elle-même, mais recevoir le pardon de Dieu, c'est pour elle accueillir cette confiance extraordinaire que Dieu accorde sans cesse à tout homme pécheur.

*« Je vous adore, Très Sainte Trinité,
un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit,
et vous remercie de toutes les grâces que j'ai reçues de votre bonté.
Je vous donne mon cœur et tout ce qui m'appartient,
pour faire à jamais votre sainte volonté.
Faites-moi la grâce s'il vous plaît, ô mon Dieu,
de passer la journée sans vous offenser et sans faire tort à mon prochain.
Donnez- moi la connaissance de mes péchés
et la contrition que je dois avoir de vous avoir offensé.
Vous, ô mon Dieu, qui êtes si bon,
par les mérites du précieux sang de mon Sauveur,
ayez pitié de nous, de toutes les âmes qui sont en péché mortel,
afin que leur faisant miséricorde,
elles vous louent éternellement »²²*

²⁰ Louise de Marillac à Monsieur Vincent – 3 juin 1643 – E. 126

²¹ Acte de protestation – E. 692

²² Oraison du matin et du soir – Doc. 969-970